MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ÉLÉVAGE ET DE LA PÊCHE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

BP : Kandi-Bénin Tel : +229 01 60 59 03 03
Email:atda.pole2@gouv.bj /secatdapole2@gmail.com

Agence Territoriale de Développement Agricole (ATDA)

ALIBORI SUD - BORGOU NORD - 2KP

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL

MARCHES DE FOURNITURES

Acquisition et installation des équipements d'irrigation en bandes perforées sur 25 Ha pour le compte des maraichers du PADMAR-E dans le PDA 2.

REFERENCE SIGMAP	**F_CPDA_107964**
GESTION	2025
AUTORITE CONTRACTANTE	Agence Territoriale de Développement Agricole Pôle 2
SOURCE DE FINANCEMENT	Financement Extérieur (FIDA)
IMPUTATION BUDGETAIRE	PADMAR
ACCORD DE PRET	Convention ATDA 2/PADMAR

AGENCE TERRITORIALE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE DE L'ALIBORI SUD, DU BORGOU NORD ET 2KP (ATDA-AS-BN-2KP)
La PRMP

Décembre 2025

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ÉLÉVAGE ET DE LA PÊCHE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

BP : Kandi-Bénin Tel : +229 01 60 59 03 03
Email:atda.pole2@gouv.bj /secatdapole2@gmail.com

Agence Territoriale de Développement Agricole (ATDA)
ALIBORI SUD - BORGOU NORD - 2KP

MARCHE DE FOURNITURES

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL

émis le : 31/12/2025

Pour la fourniture de :

Acquisition et installation des équipements d'irrigation en bandes perforées sur 25 Ha pour le compte des maraîchers du PADMAR-E dans le PDA 2.

REFERENCE SIGMAP	F_CPDA_107964
GESTION	2025
AUTORITE CONTRACTANTE	Agence Territoriale de Développement Agricole Pôle 2
SOURCE DE FINANCEMENT	Financement Extérieur (FIDA)
IMPUTATION BUDGETAIRE	PADMAR
ACCORD DE PRET	Convention ATDA 2/PADMAR

Décembre 2025

AGENCE TERRITORIALE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE DE L'ALIBORI SUD, DU BORGOU NORD ET 2KP (ATDA-AS-BN-2KP)
La PRMP

Table des matières

1.	PREMIÈRE PARTIE - Procédures d'appel d'offres	03
2.	**Section 0. Avis d'Appel d'offres (AA0)**	04
3.	**Section I. Règlement particulier de l'Appel d'Offres (RPAO)**	11
4.	Sous-section A. Instructions aux Candidats (IC)	11
5.	Sous-section B. Données Particulières de l'Appel d'Offres (DPAO)	43
6.	Sous-section C. Critères d'évaluation et de qualification	50
7.	**Section II. Formulaires de soumission**	70
8.	**DEUXIÈME PARTIE - Conditions d'Approvisionnement des fournitures**	113
9.	**Section III. Bordereau des quantités, Calendrier de livraison, Cahier des Clauses Techniques, Plans, Inspections et Essais**	115
10.	**TROISIÈME PARTIE - Marché**	125
11.	**Section IV. Cahier des clauses administratives générales (CCAG)**	128
12.	**Section V. Cahier des clauses administratives particulières (CCAP)**	144
13.	**Section VI. Cahier des clauses environnementales et sociales (CCES)**	151
14.	**Section VII. Formulaires du Marché**	162

AGENCE TERRITORIALE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE DE L'ALIBORI SUD, DU BORGOU NORD ET 2KP (ATDA-AS-BN-2KP)
La PRMP

AGENCE TERRITORIALE DE DEVELOPPEMENT
AGRICOLE DE L'ALIBORI SUD, DU BORGOU
NORD ET 2KP (ATDA-AS-BN-2KP)
La PRMP

PREMIÈRE PARTIE : PROCEDURES D'APPEL D'OFFRES

AGENCE TERRITORIALE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE DE L'ALIBORI SUD, DU BORGOU NORD ET 2KP (ATDA-A3-BN-2KP)
La PRMP

AGENCE TERRITORIALE DE DEVELOPPEMENT
AGRICOLE DE L'ALIBORI SUD, DU BORGOU
NORD ET 2KP (ATDA-AS-BN-2KP)
La PRMP

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES (AA0)

Avis d'appel d'offres

Nom de l'Autorité contractante : AGENCE TERRITORIALE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE POLE 2.

Objet : Acquisition et installation des équipements d'irrigation en bandes perforées sur 25 Ha pour le compte des maraichers du PADMAR-E dans le PDA 2.

Référence SIGMAP : F_CPDA_107964
Avis n° : 214/ATDA2/DG/PADMAR/PRMP/SP-PRMP du 31/12 /2025
Identification de la procédure : Appel d'Offres Ouvert National.

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de l'Agence Territoriale de Développement Agricole Pôle 2, **Version N°3** publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le **13 novembre 2025.**

2. L'Agence Territoriale de Développement Agricole Pôle 2 a obtenu dans le cadre de son budget des fonds du budget national, afin de financer le Projet d'Appui au Développement du Maraîchage (PADMAR), et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché d'**acquisition et installation des équipements d'irrigation en bandes perforées sur 25 Ha pour le compte des maraîchers du PADMAR dans le PDA 2.**

3. L'Agence Territoriale de Développement Agricole Pôle 2 sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la réalisation du marché de **fourniture et installation des équipements d'irrigation en bandes perforées sur 25 Ha pour le compte des maraîchers du PADMAR dans le PDA 2.** Les fournitures sont des kits d'équipements et en un **lot unique.**

Les variantes ne pourront être prises en considération.

AGENCE TERRITORIALE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE DE L'ALIBORI SUD, DU BORGOU NORD ET 2KP (ATDA-AS BN-2KP)
La PRMP

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'appel d'offres ouvert international et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics; E-mail : prmpatda2@gmail.com et prendre connaissance de documents du Dossier d'appel d'offres ouvert international au secrétariat permanent des marchés publics à l'adresse mentionnée ci-après : au secrétariat permanent des marchés publics : Secrétariat de la PRMP, Quartier GANSOSSO, bureau Ex-SCDA en face de CENAGREF (Kandi), République du Bénin, Tél (+229) 01 97 76 41 05 / 01 44 68 66 44, E-mail : prmpatda2@gmail.com et aux heures suivantes 08 h 00 mn à 12 h 30 mn et 14 h 00 mn à 17 h 30 mn (**GMT+1**).

6. Le délai de livraison est de trois (03) mois à compter de la date mentionnée sur l'ordre de service.

7. Les exigences en matière de qualification sont :

AGENCE TERRITORIALE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE DE L'ALIBORI SUD, DU BORGOU NORD ET 2KP (ATDA-AS-BN-2KP)
La PRMP

a) **Pour les anciennes entreprises :**

- **Capacité technique et expériences :**

✓ Être une entreprise ou un groupement d'entreprises exerçant dans le domaine de la fourniture de matériels et/ou équipements agricoles, justifié par le registre de commerce et de crédit mobilier (RCCM) ou les statuts.

✓ Avoir exécuté avec satisfaction en tant que fournisseur ou sous-traitant, au cours des quatre (04) dernières années (2021, 2022 ,2023 et 2024) et de l'année en cours, au moins un (01) marché de fourniture de matériels et/ou équipements agricoles de montant hors taxes minimum égal à **trente neuf millions six cent vingt mille (39 620 000) Francs CFA,** justifié par des attestations de bonne fin d'exécution ou des procès-verbaux de réception signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé. L'une ou l'autre des preuves justificatives doit être assortie du contrat (page de garde, page de signature et page portant le montant en copies simples) y relatif.

NB: Les exigences de capacités techniques fixées ci-dessus sont cumulatives.

- **Capacité financière :**

✓ Disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédits à hauteur de **cinquante deux millions huit cent vingt quatre mille cinquante cinq (52 824 055) Francs CFA**. Ces avoirs doivent être justifiés par une attestation d'une banque ou institution financière agréée ou ayant un correspondant au Bénin. Le montant doit être inscrit en chiffres et en lettres sur l'attestation de capacité financière.

✓ Avoir un chiffre d'affaires annuel moyen des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) égal au moins de **soixante dix neuf millions deux cent trente six mille quatre vingt trois (79 236 083) Francs CFA.** Le chiffre d'affaires annuel moyen doit être justifié par les états financiers établis dans la forme prescrite à l'Annexe A-3-2, point 1.

NB : Les exigences de capacités financières fixées ci-dessus sont cumulatives.

b) **Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas trois (03) années d'existence :**

- **Capacité technique et expériences :**

- ✓ Être une entreprise ou un groupement d'entreprises exerçant dans le domaine de la fourniture de matériels et/ou équipements agricoles, justifié par le registre de commerce et de crédit mobilier (RCCM) ou les statuts.
- ✓ Disposer d'un personnel d'encadrement à affecter à l'exécution du marché comprenant au minimum : un Directeur Technique, titulaire d'un Diplôme d'ingénieur BAC+5 dans une quelconque spécialité en Génie civil / Génie rural, disposant d'une expérience d'ordre général de cinq (05) ans à compter de l'année d'obtention du diplôme et ayant participé à l'exécution d'au moins un (01) marché ayant trait au domaine de la fourniture de matériels et/ou équipements agricoles, de montant hors taxes minimum égal à **trente neuf millions six cent vingt mille (39 620 000) Francs CFA HT**. Joindre la copie légalisée du diplôme et de l'attestation de bonne fin d'exécution portant l'identité de l'ingénieur proposé ;

NB: Les exigences de capacités techniques fixées ci-dessus sont cumulatives.

AGENCE TERRITORIALE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE DE L'ALIBORI SUD, DU BORGOU NORD ET 2KP (ATDA-AS-BN-2KP)
La PRMP

■ **Capacité financière :**

- ✓ Disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédits à hauteur de **cinquante deux millions huit cent vingt quatre mille cinquante cinq (52 824 055) Francs CFA.** Ces avoirs doivent être justifiés par une attestation d'une banque ou institution financière agrée ou ayant un correspondant au Bénin. Le montant doit être inscrit en chiffres et en lettres sur l'attestation de capacité financière.

- ✓ Produire une attestation d'assurance des risques professionnels de montant au moins égal à **quatre-vingt-sept millions cent cinquante-neuf mille six cent quatre vingt onze (87 159 691) Francs CFA.** L'attestation devra porter l'objet du marché.

- ✓ Produire le bilan d'ouverture et les états financiers de leurs années d'existence dans la forme prescrite à l'Annexe A-3-2, point 1.

NB : Les exigences de capacités financières fixées ci-dessus sont cumulatives.

La non-satisfaction de l'une de ces exigences de qualification est éliminatoire.

Voir le document d'Appel d'offres ouvert international pour les informations détaillées.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du 31/12/**2025** tous les jours ouvrables, de 08 heures 00 mn à 12 heures 30 mn et de 14 heures 00 mn à 17 heures 30 mn (GMT+1) . Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics : Secrétariat permanent de la PRMP, Quartier GANSOSSO, bureau Ex-SCDA en face de CENAGREF (Kandi), République du Bénin, Tél (+229) 01 97 76 41 05 / 01 44 68 66 44, E-mail : prmpatda2@gmail.com. Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche[1] établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

NB : Seuls les candidats ayant retiré le dossier d'appel d'offres à l'adresse ci-dessus indiquée et inscrits sur la liste de retrait dudit dossier sont autorisés à soumettre leurs offres. Les candidats doivent se munir de leurs récépissés de retrait du dossier d'appel d'offres au moment du dépôt de leurs offres.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre originale sur clé USB sous le format PDF le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après: Secrétariat permanent de la PRMP, Quartier GANSOSSO, bureau Ex-SCDA en face de CENAGREF (Kandi), République du Bénin, Tél (+229) 01 97 76 41 05 / 01 44 68 66 44 , E-mail : prmpatda2@gmail.com au plus tard le ...29/01...../2026 à 10 heures 00 minutes (Heures locales : GMT+1). **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues dans la circulaire N°2024-05/PR/ARMP/SP/DRR-AT/SRR/SA du 12 décembre 2024 est éliminatoire.**

NB : Voir les détails des mentions à porter sur l'enveloppe extérieure unique et les enveloppes intérieures ainsi que les détails sur leurs contenus à l'IC 21.1 et à l'IC 22.2 (b) des Données Particulières de l'Appel d'Offres (DPAO).

Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.

Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après : **Salle de réunion de l'ATDA Pôle 2** sise dans l'enceinte de la Direction Générale de l'ATDA Pôle 2, située à Kandi en face de CENAGREF (Kandi), bureau Ex-SCDA, Quartier GANSOSSO, Tél (+229) 01 97 76 41 05/01 44 68 66 44, République du Bénin, le ...29/01..... /2026 à partir de 10 heures 30 minutes (GMT + 1).

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de **sept cent quatre vingt douze mille trois cent soixante (792 360) Francs CFA.**
En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre vingt dix (90) jours calendaires prorogeables à compter de la date limite de soumission.

13. Les soumissionnaires sont invités à prendre connaissance et respecter dans le cadre de cet appel à concurrence, les dispositions relatives aux normes des Procédures d'Evaluation Sociale, Environnementale et Climatique (consultable via le lien https://www.ifad.org/fr//procedures-d-

[1] Le modèle de cette fiche est téléchargeable sur le site web de l'ARMP : www.armp.bj

AGENCE TERRITORIALE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE DE L'ALIBORI SUD, DU BORGOU NORD ET 2KP (ATDA-AS-BN-2KP)
La PRMP

evaluation-sociale-environnementale-et-climatique-pesec-du-fida) et aux Politiques du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations (consultable à l'adresse https://www.ifad.org/fr/document-detail/asset/40189695), et la Politique de prévention et de répression du harcèlement sexuel, et de l'exploitation et des atteintes sexuelles (consultable à l'adresse https://www.ifad.org/fr/document-detail/asset/40738506).

Kandi, le 31/12/2025

La Personne Responsable des Marchés Publics,

AGENCE TERRITORIALE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE DE L'ALIBORI SUD, DU BORGOU NORD ET 2LP (ATDA-AS-BN-2LP)
La PRMP

Arnaud BOCO ADIKALE.-

AGENCE TERRITORIALE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE DE L'ALIBORI SUD, DU BORGOU NORD ET 2LP (ATDA-AS-BN-2LP)
La PRMP